

Question aux candidats têtes de liste aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014

HISTORIQUE:

Place d'Italie (Paris 13ème), le GRAND ÉCRAN est un « ensemble audiovisuel polyvalent unique dans Paris, à vocation locale, régionale et nationale » initié par la VILLE DE PARIS dès 1986 dans le cadre d'un vaste plan-programme de mise en valeur de l'Est parisien. Doté d'une salle de 650 places et deux petites salles de 100 places, d'un écran panoramique géant (le plus grand de Paris), de cabines de projection, d'une immense scène de 300 m2, de loges équipées, d'un vaste monte-charge pour acheminer des décors, d'un emplacement pour fosse d'orchestre, ainsi que d'espaces de réception, d'exposition et de répétition, cet équipement culturel d'exception a été conçu pour programmer toute forme de spectacles et d'évènements.

Œuvre du grand architecte japonais **Kenzo Tange** (lauréat du Prix Pritzker 1986, équivalent du Nobel pour les architectes), il se situe à l'entrée du centre commercial Italie2, au sous-sol de l'immeuble "Grand Écran" qui est le seul témoin dans la capitale de l'architecture monumentale japonaise de la fin du XX° siècle. Une **mission de service public culturel** lui avait été attribuée, qui n'a pas été respectée.

Malgré un succès jamais démenti et le maintien d'un des meilleurs taux de fréquentation sur Paris-Périphérie, cette salle conçue pour "servir le prestige de la capitale en général et du 13ème en particulier" a été fermée début 2006 par son propriétaire **EUROPALACES** (**PATHÉ-GAUMONT**), en violation des délibérations du Conseil de Paris d'octobre 1991, pour faire place à des magasins. Et a échappé de justesse à une destruction programmée grâce à la mobilisation de l'association **SAUVONS LE GRAND ECRAN**.

Cependant, depuis 2005 les offres de rachat des **candidats-repreneurs** culturels restent lettre morte, et le dossier se heurte à une opacité et des blocages inexpliqués.

LA SITUATION ACTUELLE:

Depuis 2011 le Grand Écran fait l'objet d'annonces sans suite de la part de la **MAIRIE** et de **PATHÉ**, qui l'a remis en vente en 2012 et indique une reprise culturelle imminente tout en négociant avec des sociétés immobilières.

En 2013, deux **VŒUX** ont été adoptés par le **CONSEIL DE PARIS** en faveur de son maintien comme **lieu culturel polyvalent**. Mais à ce jour aucune des propositions initiées par le groupe **Europe Ecologie Les Verts** en juillet 2013 ("que la Ville de Paris poursuive les échanges avec l'association Sauvons le Grand Ecran" et "qu'elle étudie la faisabilité de reconversion de la salle") n'a connu le moindre début de commencement.

En décembre 2013, "considérant le risque avéré d'une spéculation sur le Grand Écran" ce même groupe émettait le vœu que :

- la Ville de Paris se porte acquéreur du lieu (soit pour le revendre sous condition de destination, soit pour le louer sous forme de bail emphytéotique),
- toute autorisation de la Ville de Paris relative à l'extension du Centre Italie2 soit soumise à la résolution du dossier Grand Écran.

Mais ce vœu qui permettait de protéger durablement la salle a été rejeté par l'exécutif municipal, et remplacé par un vœu pieu.

QUESTION:

Au nord de la capitale les grands investissements culturels de La Ville de Paris (travaux et subventions) se chiffrent par centaines de millions d'euros (plus de 450 M€ répartis entre la Philharmonie, le Centquatre, la Gaîté-Lyrique, le Louxor, le Forum des images, etc...).

Au sud de Paris, où n'existe aucun investissement comparable, la Ville refuse toute intervention pour la sauvegarde du Grand Écran, qui est pourtant :

- une réalisation de la municipalité parisienne,
- un joyau du patrimoine,
- l'unique grande salle du sud-est parisien et un équipement culturel majeur au cœur du GRAND PARIS.

Si vous êtes élu(e) Maire de Paris, ou de votre arrondissement, QUELLES MESURES COMPTEZ-VOUS PRENDRE POUR CONSERVER LE GRAND ÉCRAN ET SA VOCATION CULTURELLE telle que définie par le Conseil de Paris en 1988 et 1991 ?

SAUVONS LE GRAND ÉCRAN - 33, Avenue d'Italie 75013 Paris - Tél : 06 65 40 32 94
Site : http://sauvonslegrandecran.org / e-mail : contact@sauvonslegrandecran.org / www.facebook.com/sauvonsle

Association Loi 1901 (JO 11 février 2006)